Conformité en assurance

La fonction conformité dans l'activité d'assurance - formation 100% à distance

1 jour (12h00) | ★★★★½ 4,6/5 | ASSUR-8992377 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 175 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Conformité en assurance

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Définir le périmètre de la fonction conformité
Intégrer les exigences et obligations réglementaires du nouveau système de gouvernance
Définir les principaux risques de non-conformité et faire le lien avec la gestion des risques opérationnels

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des connaissances de base en conformité

Public concerné

Responsables conformité
Contrôleurs et auditeurs internes
Responsables juridiques et juristes
Toute personne amenée à être confronté à un contrôle ACPR, et/ou toute personne travaillant dans une direction conformité ou une direction des risques

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Démarrer (Activités individuelles de démarrage - 2h30)

- Autopositionnement de l'appréhension de la fonction conformité par chaque apprenant : analyser les points forts déjà réalisés et lister les difficultés éventuelles rencontrées
- Recherche d'informations sur le site de l'ACPR : rôle, missions et pouvoir de contrôle
- Lecture d'articles sur la fonction conformité
- Petite synthèse à rendre pour la partager pendant la classe virtuelle
- Visionnage de vidéos : le rôle de la DCPC (Direction du contrôle des Pratiques Commerciales), la cartographie des risques

Découvrir & Partager (Classe virtuelle 1 - 3h)

Intégrer l'environnement législatif et réglementaire de la fonction conformité

- Les organismes d'assurance lourdement sanctionnés
- La directive Solvabilité II et les exigences en matière de conformité
- Les risques encourus et les autorités de contrôle

Cerner les enjeux de la fonction conformité

- Les périmètres et le cycle vertueux de la conformité
- Les principes organisationnels et la politique de la fonction conformité
- Les facteurs clés de succès de la fonction conformité

Exercice d'application : identification des qualités et des difficultés de la fonction conformité, retour sur le travail réalisé en amont

Maîtriser les outils de la fonction conformité

- Le référentiel réglementaire
- L'élaboration de la cartographie des risques
- Le pilotage du dispositif et les autres outils disponibles

Mettre en place le contrôle de la conformité

- Le plan annuel de la conformité et les plans d'actions
- Le contrôle de la conformité
- Le pilotage et le suivi du dispositif de contrôle

Diffuser la culture de la conformité

- L'obligation de formation des collaborateurs
- Les 4 critères pour bien calibrer et réussir les actions d'information, de sensibilisation et de formation
- La palette d'outils disponibles pour la diffusion d'une culture de la conformité

Découvrir & Partager (Classe virtuelle 2 - 3h)

Respecter l'éthique dans la conduite des affaires

- Les liens entre l'éthique et la conformité
- Les principes déontologiques applicables au secteur de l'assurance
- L'honorabilité et la compétence (fit & proper) des dirigeants et des responsables des fonctions clés
- Le dispositif d'alerte professionnelle (whistleblowing)

Maîtriser les principes de la protection de la clientèle et les pratiques commerciales

- Les notions de protection de la clientèle et de pratiques commerciales

S'entrainer & Pratiquer (Activités individuelles de pratique- 1h)

Exercice d'application : analyse du questionnaire ACPR sur la protection de la clientèle

- Focus sur le devoir de conseil
- La gouvernance produits : les comités nouveaux produits

Cerner les modalités des contrôles sur place de l'ACPR

- Le déroulement et les suites d'un contrôle sur place
- Les étapes du contrôle sur place
- Anticiper le contrôle sur place

Ancrer & Renforcer (Activités individuelles de pratique - 2h30)

Exercices d'application : élaboration d'un modèle de cartographie des risques, analyse de sanctions
Construction d'un code d'éthique autour de 10 commandements

Se certifier - Évaluation

- Évaluation en ligne

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.